



Journée internationale des professeurs de français

Judi 28 novembre 2019

Concours « Innovation et créativité : sensibiliser au développement durable en classe de FLE »

Thème du concours :

Le concours sera lancé le jeudi 28 novembre 2019, Jour du Prof de Français, par l'Institut français en Inde en partenariat avec les Alliances françaises en Inde, l'Université de Mumbai, l'Indian Association of Teachers of French, Indo-French Hub. Il vise à promouvoir l'innovation et la créativité parmi les professeurs de français en Inde. Des demi-finales régionales seront organisées dans les Alliances françaises et la finale aura lieu le vendredi 20 mars 2020, Journée Internationale de la Francophonie, à l'Université de Mumbai.

Il propose aux enseignants de français en Inde de concevoir **un dossier pédagogique en ligne pour sensibiliser les étudiants au développement durable, spécifiquement conçu pour l'enseignement du français langue étrangère.**

À gagner, **deux séjours linguistiques et pédagogiques de deux semaines en France.**

Règlement du concours

« Innovation et créativité : sensibiliser au développement durable en classe de FLE »

Article 1 – Le concours est ouvert aux professeurs de français langue étrangère qui enseignent en Inde.

Article 2 – Les centres participant au concours sont les suivants : Institut français en Inde et Alliances françaises en Inde.

Article 3 – Le concours comportera deux étapes

- **une épreuve écrite à distance.** Les candidats devront concevoir un dossier pédagogique créatif et innovant visant à sensibiliser les étudiants au développement durable. Il comportera les 3 points suivants :
 1. Présentation des documents retenus et de leur lien avec la thématique « développement durable » ;
 2. Définition d'un public d'apprenants ;
 3. Proposition d'une tâche impliquant une activité de compréhension écrite ou orale (selon la nature des documents) et son évaluation ainsi qu'une activité de production écrite ou orale (indépendamment de la nature du document) et son évaluation.
- **Une épreuve orale en présence pour les candidats sélectionnés à l'issue de la première étape.** Les candidats sélectionnés à l'issue de la première étape devront se rendre dans le centre d'examen de leur choix. L'épreuve durera 20 minutes : pendant 10 minutes le candidat présentera son dossier en justifiant ses choix. Pendant 10 minutes, il discutera avec le jury qui pourra étendre la discussion aux autres documents proposés dans le cadre du concours. N.B. : en s'inscrivant au concours, le candidat s'engage à se présenter personnellement dans le centre d'examen où il se sera inscrit. Cette épreuve aura lieu pendant la première quinzaine de février 2020. Les dates seront fixées ultérieurement par les centres d'examen.

Article 4 – Le participant devra adresser son dossier par courriel aux adresses suivantes :

Mumbai : adt@ifindia.in

Pune : director.pune@afindia.org

Chandigarh : director.chandigarh@afindia.in

au plus tard le 24 janvier 2020 à 18h. Il indiquera dans l'objet de son courriel « concours innovation et créativité 2019 » et précisera clairement le centre d'examen choisi pour l'épreuve orale, au cas où il serait sélectionné à l'issue de la première étape.

Article 5 – Le règlement permet une seule inscription par personne.

Article 6 – Composition des jurys : les jurys locaux, présidés par l'attachée de coopération éducative pour l'IFI ou son représentant et les directeurs des Alliances françaises partenaires, seront composés de professeurs de français des établissements partenaires de l'Ambassade de France en Inde.

Article 7 – Les appréciations porteront :

- sur les compétences linguistiques du candidat ;
- sur ses compétences pédagogiques, sa créativité et son souci d'innover ;
- sur la compréhension des enjeux du développement durable.

Article 8 – Les meilleures propositions seront publiées sur le site de l'Institut français en Inde afin de constituer un dossier pédagogique mis à disposition de tous les enseignants de français langue étrangère.

Article 9 – Les jurys sélectionneront les quatorze meilleures productions (une ou deux par centre d'examen [selon le nombre de centres participants]). La finale nationale aura lieu le vendredi 20 mars 2020, Journée Internationale de la Francophonie, à l'Université de Mumbai. **Les deux finalistes se verront offrir chacun une bourse de stage pédagogique de deux semaines en France.**

Article 10 – Les concurrents seront avisés personnellement par courriel de l'issue de la sélection.

Article 11 – En prenant part au concours, chaque participant s'engage à céder ses droits d'auteur à l'Institut français en Inde qui pourra utiliser sa production dans le cadre de sa communication (supports écrits, site internet...).

Article 12 - L'adhésion au concours entraîne, de la part de chaque candidat, l'acceptation sans réserve du présent règlement et des décisions des jurys.